

POLITIQUE D'ACCESSIBILITE

Nous plaçons l'accessibilité au cœur de notre mission éducative, nous engageons à créer un environnement adapté aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap (PSH). Notre engagement se traduit par des conditions d'accueil, d'accès, et de sécurisation des parcours de formation qui garantissent une participation active et équitable de tous les publics, quel que soit leur contexte.

CONDITIONS D'ACCUEIL ADAPTEES :

- **Accueil Personnalisé** : Dès le premier contact, nos équipes sont à l'écoute des besoins spécifiques des PSH, assurant un accueil chaleureux et une compréhension approfondie de leurs exigences particulières.
- **Locaux Accessibles** : Nos locaux sont conçus pour assurer une accessibilité optimale.

Des rampes d'accès, des espaces dégagés, des sanitaires adaptés et d'autres aménagements sont mis en place pour garantir le confort de tous les participants.

ADAPTATION DES MOYENS DE PRESTATION :

- **Matériels et Supports Accessibles** : Nous nous engageons à fournir des matériels pédagogiques et des supports de cours dans des formats adaptés, tenant compte des différentes formes de handicap, que ce soit visuel, auditif, moteur, ou autre.
- **Technologies d'Assistance** : En collaboration avec les PSH, nous mettons en place des technologies d'assistance telles que des lecteurs d'écran, des sous-titres, et d'autres dispositifs nécessaires pour faciliter la participation active aux formations.

SECURISATION DES PARCOURS DE FORMATION :

- **Accompagnement Personnalisé** : Un suivi individualisé est assuré pour répondre aux besoins spécifiques des PSH tout au long de leur parcours de formation.

Des conseillers spécialisés sont disponibles pour discuter des adaptations nécessaires.

- **Formation Continue du Personnel** : Notre équipe de formateurs est formée régulièrement pour garantir une compréhension approfondie des besoins en matière d'accessibilité et pour mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives.

AMELIORATION CONTINUE

En tant que dirigeante de l'OFAC, je supervise personnellement les évaluations régulières de notre politique d'accessibilité, et nous accueillons activement les retours des participants pour identifier des opportunités d'amélioration continue.

OFAC est fier de créer une communauté éducative où chaque apprenant, indépendamment de son handicap, peut atteindre ses objectifs. Notre engagement envers l'accessibilité témoigne de notre vision d'une éducation inclusive, équitable et enrichissante pour tous.

INSCRIPTION ET DELAIS D'ACCES

- Prise de contact par téléphone, formulaire de contact ou email
- Confirmation de la faisabilité dans les 48 heures après la demande.

- Préinscription par téléphone (Remplir le formulaire audit avant formation, Attentes et besoins)
- Confirmation par email de l'inscription (« bon de commande, devis ou facture » datés et signés)
- Signature de la convention de formation
- Retour dans les 72 heures après l'acceptation du dossier et l'obtention du financement pour planifier la formation.
- Possibilité de commencer la formation au minimum 15 jours ouvrés après son acceptation.
- Prise de contact avec le formateur (vous fixez ensemble les jours et heures de formation)
- Envoi de la convocation de la formation
- Réalisation de test diagnostique
- Début de la formation

Un délai global de 3 à 4 semaines au minimum entre la demande et le début de la formation